

# Quel territoire pour 2030 ? 2050 ?

## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

**POUR QUI ?**  
Les 105 000 habitants du Pays Lauragais.

**QUI ?**  
Les 4 communautés de communes (EPCI) qui composent le PETR du Pays Lauragais, Terres du Lauragais, Castelnaudry Lauragais Audois, Lauragais Rivet Sorézous et Piège Lauragais Malespès, ont décidé, conjointement, de transférer leur compétence à un niveau plus représentatif afin d'avoir une vision d'ensemble du profil énergie climat du territoire : le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Lauragais.

**POURQUOI ?**  
Le PETR devient coordinateur et porteur de l'élaboration du Plan Climat. Le projet s'inscrit dans une dynamique de cohérence territoriale que mène le Pays Lauragais depuis sa création dans ses stratégies de développement : planification territoriale avec un SCOT, développement territorial articulé autour d'un projet de territoire et portage d'un GAL et ses fonds européens LEADER.

**POUR QUAND ?**  
Sa mise en œuvre sera déclinée les 6 années post-approbation du projet avec une évaluation à mi-parcours pour corriger, modifier ou impulser de nouvelles actions. La mise en œuvre se détermine sur la période 2020 – 2026.

**QUELS OBJECTIFS ?**

**L'ATTENUATION**  
Il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de Gaz à effet de serre (GES).

**L'ADAPTATION**  
Il s'agit de réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

**QUOI D'AUTRE ?**  
En parallèle de ce document, une **évaluation environnementale stratégique (EES)** est engagée dès le démarrage de la démarche d'élaboration du PCAET. Celle-ci permet d'enrichir le dialogue entre les parties prenantes lors de la construction du PCAET et de construire son contenu en tenant compte des enjeux environnementaux. La démarche d'EES est menée de manière intégrée et itérative tout au long du processus d'élaboration du PCAET.

## Mutualisons nos ressources !

La démarche d'élaboration du Plan Climat a bénéficié des subventions de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) concernant l'étude et l'ingénierie, et du fond européen LEADER.

**Le PCAET ambitionne d'être Territoire à Énergie positive (TEPOS) d'ici 2050 avec comme objectif de couvrir 100% de ses besoins par des énergies renouvelables.**

**Rôle des EPCI**

- Porter les actions opérationnelles du PCAET dans leurs champs de compétence
- Participer à la mobilisation des acteurs du territoire
- Mettre en œuvre un système de pilotage
- Participer au suivi et à l'évaluation du PCAET

**Rôle du PETR**

- Coordonner et animer le plan climat
- Piloter le suivi et l'évaluation (mobiliser les partenaires, actions collectives, formations, animation de réseaux)
- Porter les actions dans les domaines relevant de ses compétences

**LE PROFIL ENERGIE CLIMAT DU PAYS LAURAGAIS**

**CONSUMMATION D'ENERGIE**  
2 280 GWh  
= 3 000 000 d'euros pour Paris-Toulouse en voiture  
**Objectif 2030 : -25%**

**EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE**  
1 250 000 tCO2e  
= Près de 250 000 tonnes de la terre en avion long-courrier  
**Objectif 2030 : -20%**

**PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES**  
Couvre 15% des consommations du territoire  
**Objectif 2030 : 37%**

**QUALITE DE L'AIR**  
14 événements de dépassement des seuils de pollution liés à l'Ozone - Principaux secteurs émetteurs : transports (rouler et autobus) et agriculture

**SEQUESTRATION CARBONE**  
4% des émissions captées dans les forêts et sols agricoles

**VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**  
Domaines directement impactés : eau, biodiversité, risques naturels et santé, économie locale agricole

**FACTURE ENERGETIQUE**  
La facture énergétique par habitant en 2015 était de 1 569 € (comportant l'habitat et les déplacements hors loisirs)

**QUEL AVENIR POUR LE TERRITOIRE ?**

**NOTRE AVENIR pour 2050**

- Protection d'exemple des projets écocitoyens et maîtrisés par les acteurs du territoire
- Le déploiement de l'agriculture du futur
- Le Lauragais, résilient au changement climatique
- Une facture d'énergie maîtrisée
- Une économie responsable
- Une animation et une coordination du PCAET
- Les enjeux air, énergie et climat intégrés à l'aménagement du Lauragais
- Des déplacements bas carbone

## CALENDRIER Horizon 2030-2050

**2023 à 2026** **EVALUER**  
Mettre en œuvre le suivi et l'évaluation du PCAET, les identifier et les intégrer dans les projets existants, organiser la gestion des milieux.

**2020 à 2026** **MISE EN ŒUVRE ET SUIVI**

**2019 à 2020** **FINALISER L'ELABORATION DU PCAET**  
Mise à disposition du PCAET, adoption par le conseil communautaire.

**2018** **CONSTRUIRE LA STRATEGIE DE LA PREPARATION D'ACTES**  
Mettre en œuvre la stratégie de la préparation d'actes, les identifier et les intégrer dans les projets existants.

**2017** **BIEN IDENTIFIER**  
Mettre en œuvre la stratégie de la bien identifier, les identifier et les intégrer dans les projets existants.

**2016** **PILOTER**  
Mettre en œuvre la stratégie de la piloter, les identifier et les intégrer dans les projets existants.

## Et vous au quotidien ? Quelques gestes faciles à adopter ...

- \* Placer vos appareils de froid loin des sources de chaleur (frigo).
- \* Eteindre simultanément les appareils électriques à l'aide d'une multi prise
- \* Privilégier les lampes à LED : elles consomment peu d'électricité et durent longtemps (jusqu'à 40 000h).
- \* Préférer des produits locaux, frais, de saison, peu transformés. Apposer un STOP PUB sur la boîte aux lettres.
- \* Préférer les objets réutilisables (vaisselle, sacs, gourdes, mouchoirs en tissu, couches et cotons démaquillants lavables, etc.).
- \* Fermer les portes des pièces peu chauffées.
- \* Fermer les volets la nuit et mettre des rideaux épais.



## Qu'est-ce que la transition énergétique ? *par France Ecologie Energie*

### La transition énergétique quels enjeux pour notre territoire ?

Portée par le **PETR Pays Lauragais**, la transition énergétique est pour le Lauragais un véritable vecteur de:

- Conservation de nos modes et cadres de vie en limitant les dégâts sociaux et environnementaux liés au réchauffement climatique;
- Croissance, de création d'activités et d'emplois;
- Créativité technique et d'innovation;
- Pouvoir d'achat, de lutte contre la précarité sociale;
- Reconquête de la souveraineté énergétique.

### Le Plan Climat Air Energie Territorial du PETA du Pays Lauragais en action !

Une des actions phares, c'est la promotion des « permanences habitat ». Ce service gratuit de proximité fournit aux habitants du territoire **des conseils personnalisés en matière d'architecture, d'urbanisme et de maîtrise de l'énergie**. Pour être au plus près de vous, ces permanences sont délocalisées et se situent sur : Caraman, Nailloux et Villefranche-de-Lauragais.

Ces permanences sont dispensées par :

- \* **Les CAUE** (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) **11, 31 et 81** pour des conseils en architecture, urbanisme et environnement.
- \* **Les CAUE 11 et 81** pour leur Espace Info Energie
- \* **Le Conseil départemental de la Haute Garonne** pour l'Espace Info Energie 31
- \* **Le gestionnaire local des aides de l'ANAH** : le Conseil Départemental de la Haute-Garonne par l'intermédiaire du PIG (Programme d'Intérêt Général), dont l'opérateur sur ce territoire est le cabinet Expertises et Patrimoine